



**« Appel à projets » au profit des associations œuvrant en  
faveur des Marocains résidant à l'Etranger au titre de  
l'année 2019.**

Dans le cadre de son appui aux projets menés par les associations en faveur des Marocains résidants à l'Etranger, le Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration lance un appel à projets relatifs aux thématiques ci-après, au titre de l'année 2019.

### Projets Eligibles

Sont éligibles au cofinancement du Ministère, les projets visant l'un des axes suivants :

- le soutien scolaire des enfants des marocains résidant à l'étranger qui se trouvent en difficulté scolaire ;
- l'accompagnement des jeunes d'origine marocaine et résidant à l'étranger ;
- l'accompagnement de certaines catégories en situations difficiles telles que les personnes âgées, les détenus et les mineurs non accompagnés ;
- la promotion de la culture marocaine dans les pays d'accueil ;
- la promotion de la situation de la femme Marocaine Résidante à l'Étranger.

### Composition et dépôt du dossier de demande de subvention

Les associations sont appelées à télécharger le « formulaire de demande de subvention » depuis le portail officiel du Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration : [www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma), rubrique « Partenariat/Associations MRE ».

Cette demande de subvention remplie, ainsi qu'une copie conforme du dossier administratif et juridique de l'association (dont la composition est mentionnée sur la même rubrique) doivent impérativement être déposés au niveau de la **circonscription consulaire**, dans un délai minimum de **Quatre mois avant la date prévue du démarrage du projet**.

**Tout dossier de demande de subvention incomplet, ne pourra être soumis à examen du comité d'éligibilité.**

## Informations complémentaires :

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter « *Le Manuel de procédures du partenariat avec les Associations œuvrant en Faveur des Marocains Résidant à l'Étranger* » sur le portail de ce Ministère: [www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma) ou contacter la Direction de la Communication et de la Mobilisation des compétences MRE de ce Ministère au : **+212 537 682 043** ou par courrier électronique : [associationsmre@gmail.com](mailto:associationsmre@gmail.com)

## Orientations Générales

- Les associations MRE sont appelées à respecter impérativement et exclusivement le Manuel de procédures téléchargeable sur le site internet du Ministère ;
- Tout dossier de demande de subvention qui ne respectera pas l'ensemble des critères d'éligibilité et /ou ne comportera pas la totalité des documents demandés sera automatiquement rejeté.

زاوية زنقة أم الربيع وشارع فرنسا، أكدال 10000 الرباط - المغرب

Angle Rue Oum Rbii et Avenue de France – Agdal - Rabat ☎ : 0537776564 📠 0537681711

[www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma)